



Editorial

L'éducation a une portée considérable, puisqu'elle recouvre tout, depuis le «LEC» (lire, écrire et compter) jusqu'à la maîtrise des dernières nouveautés et innovations de la vie active adulte. Elle peut être primaire, secondaire, obligatoire, professionnelle, générale, supérieure, continue et aussi – cela va de soi – interculturelle, pour ne mentionner que

quelques-uns de ses aspects. Et l'on ne cesse jamais d'apprendre dans ce monde en perpétuel changement. L'éducation est l'affaire de toute une vie.

Mais ce n'est pas chose facile que d'organiser un système d'apprentissage durant toute la vie. Après avoir fait œuvre de pionnier dans ce sens, la Direction de l'Éducation a recentré son action, au fil des années, sur la définition et la mise en œuvre des moyens éducationnels d'atteindre les objectifs démocratiques primordiaux du Conseil de l'Europe. Bien qu'elle couvre les domaines d'activité les plus en rapport avec la mission fondamentale du Conseil de l'Europe, la Direction doit se montrer sélective pour garantir sa crédibilité et la complémentarité de ses travaux avec ceux d'autres organisations internationales. Même au sein du Conseil de l'Europe, elle n'est pas seule à s'occuper d'éducation et travaille de concert avec d'autres secteurs. Par exemple, le prochain rapport de la «Task Force» de haut niveau sur la cohésion sociale contiendra un volumineux chapitre sur l'éducation et la politique de formation, et la Direction de la Jeunesse organise toute une série de cours de formation à l'intention des animateurs de jeunesse.

Éduquer, c'est doter chacun des capacités d'apprentissage qui l'aideront à trouver sa place dans le monde du travail et à y déployer une activité significative, mais aussi à contribuer activement au fonctionnement d'une société démocratique et tolérante. Bien que la totalité des apprenants soient manifestement au centre de tout système d'éducation, les jeunes enfants, en particulier, doivent être au cœur même des politiques intersectorielles auxquelles est attachée l'Organisation. Le Programme triennal (2006-2008) «Construire une Europe pour et avec les enfants» a été lancé dans le sillage du troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil





Le Conseil de l'Europe - pour rapprocher 800 millions d'Européens

de l'Europe (Varsovie, 2005) afin de promouvoir les droits de l'enfant et de couvrir les dimensions sociale, juridique, éducationnelle et sanitaire de la protection des enfants contre les différentes formes de violence.

C'est dans le cadre de ce programme que le Comité des Ministres a adopté, le 12 juillet 2007, la Convention pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels; cela représente un progrès considérable, car ledit instrument donne aux États membres un moyen de « renforcer la prévention et la lutte contre cette intolérable violation des droits les plus fondamentaux des enfants»¹. À l'instar de la Campagne de lutte contre la violence à l'égard des femmes (2006-2008), la Convention illustre le rôle qu'ont à jouer les organisations internationales, notamment celles qui poursuivent une mission humaniste. L'éducation formelle et non formelle est toujours présente, cela va sans dire, dans les cœurs et les esprits comme moyen de remplir ce rôle.

Il n'y a pas si longtemps, nous entrions dans le troisième millénaire, événement qui a suscité des craintes, mais aussi des espoirs, en ce sens qu'on était arrivé à la fin d'une ère et qu'on espérait un renouveau. Les organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe sont particulièrement appelées à des fonctions d'orientation politique et morale dans un monde qui rétrécit et qui est plus conflictuel que naguère, un monde où l'on perd la foi en l'idée de progrès et où les perspectives d'une société fondée sur la cohésion et le soutien semblent reculer.

Tel est l'esprit dans lequel se déroule cette transition que connaissent actuellement le Conseil de l'Europe et la Direction de l'Éducation. Il se caractérise par une fidélité aux idéaux comme à la mission de l'Organisation. Parmi les idéaux en question figurent la promotion et la sauvegarde des droits de l'homme, de la démocratie et de la primauté du droit. La mission du Conseil, qui est de servir le mieux possible les huit cents millions de personnes vivant sur notre continent, ne cesse d'être réévaluée, mise à jour et redéfinie en fonction de l'évolution de la société. Le Conseil de l'Europe est à la fois un phare éclairant la route à parcourir et un vaisseau explorant les océans: il a besoin de conserver la fermeté de son propos tout en se régénérant, tout en mariant l'innovation avec la cohérence.

Par conséquent, dans le cadre de sa stratégie pour les dix prochaines années, le Conseil de l'Europe va promouvoir activement le dialogue interculturel et exploiter son potentiel de laboratoire d'idées européen en vue de prévenir les conflits, de réduire les tensions et d'accroître la sécurité pour tous en Europe en recourant à des politiques de cohésion sociale, à la gestion de la diversité culturelle et à l'éducation axée sur la citoyenneté démocratique.

De même que la Direction de l'Éducation partage les buts des programmes et activités de tous les services opérationnels de l'Organisation, ce qu'elle accomplit dans les domaines de l'éducation scolaire, extrascolaire et supérieur contribue à la poursuite de ces buts. «L'enfant est le père de l'homme»²: la tolérance et le respect d'autrui que les enfants apprennent chaque jour à l'heure actuelle seront cruciaux pour le maintien d'une Europe pacifique et stable au vingt et unième siècle et au-delà. En ce sens également, l'éducation est bel et bien l'affaire d'une vie.

Gabriele Mazza

¹ Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe

² William Wordsworth, 1770-1850.

Conférence de Bologne sur la reconnaissance à Rīga

Une reconnaissance juste et transparente des qualifications est une condition préalable à l'établissement de l'espace européen de l'enseignement supérieur et le Conseil de l'Europe est l'un des principaux acteurs dans ce domaine par le biais de la convention de l'Unesco/Conseil de l'Europe sur la reconnaissance des qualifications et en tant que cosecrétariat du réseau ENIC.¹

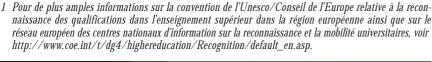
Les 25 et 26 janvier 2007, une conférence sur le thème «New Challenges in Recognition » (les nouveaux défis de la reconnaissance), coorganisée par les autorités lettones et le Conseil de l'Europe, s'est tenue à Rīga. La conférence, qui fait partie du programme d'activités officiel du processus de Bologne, avait pour but principal de renforcer deux domaines importants mais difficiles de la politique de reconnaissance: la reconnaissance du savoir précédemment acquis et les questions de reconnaissance entre l'espace européen de l'enseignement supérieur et d'autres régions du monde. Les participants à la conférence ont eu, en outre, un premier aperçu du rapport d'évaluation de la conférence de Bologne et des plans d'action nationaux sur la reconnaissance soumis par tous les pays du processus de Bologne en vue de préparer la conférence ministérielle qui s'est tenue à la mi-mai, à Londres. Ce sont des résultats préliminaires qui ont été présentés à Rīga mais ils ont donné, en avant première, aux 120 participants, une idée de deux rapports importants.

La conférence a été ouverte par M^{me} Baiba Rivža, ministre letton de l'éducation et ancien membre du Comité directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche du Conseil de l'Europe et M^{me} Tatiana Volkova, présidente de la conférence lettone des recteurs, qui est aussi recteur de l'institution qui a aimablement accueilli la conférence, la «Banku augstskola» (école supérieure de banque).

Les principaux organisateurs de la manifestation étaient M. Andrejs Rauhvargers, président du comité de la convention de reconnaissance de Lisbonne, secrétaire général de la conférence lettone des recteurs et professeur en sciences de l'éducation à l'université de Lettonie, ainsi que M^{me} Baiba Ramiņa, chef de l'ENIC letton.

Adam de l'université de Westminster que l'on doit les principales communications orales de la conférence tandis que M. Pavel Zgaga (Université de Ljubljana, ancien ministre slovène de l'éducation et l'un des signataires de la déclaration de Bologne) a fait office de rapporteur général.

Des informations complémentaires sur la conférence, et notamment l'ensemble des communications orales, sont disponibles sur le site http://www.aic.lv/bologna2007/. La conférence fera aussi l'objet d'une publication dans la série du Conseil de l'Europe sur l'enseignement supérieur.





M. Pavel Zgaga, Rapporteur général



Contact: Sjur Bergan sjur.bergan@coe.int

Europe et M^{me} Tatiana ente de la conférence ars, qui est aussi recteur a aimablement accueilli a «Banku augstskola» de banque).

Feglise S' Pierre, Riga

C'est à M. Rauhvargers et à M. Stephen Adam de l'université de Westminster que l'on doit les principales communications orales de la conférence tandis que M. Pavel Zgaga (Université de

Le Commissaire européen Jan Figel prend la parole devant le Groupe de travail du Conseil de l'Europe / Comité de Bologne sur l'enseignement supérieur pour la Bosnie-Herzégovine

Une réunion du Groupe de travail / Comité de Bologne sur l'enseignement supérieur pour la Bosnie-Herzégovine (HEWG), coprésidée par le Conseil de l'Europe et le ministère bosniaque des Affaires civiles, s'est tenue à l'université de Sarajevo le 8 février 2007. Le HEWG, qui rassemble toutes les parties prenantes de l'enseignement supérieur, est largement considéré comme très utile pour faire avancer le processus de réforme.

Lors d'une visite officielle en Bosnie-Herzégovine, M. Jan Figel, Commissaire européen à l'éducation, à la formation, à la culture et à la jeunesse, a accepté l'invitation qui lui était faite de prononcer un discours d'orientation devant le HEWG. Dans ce discours, il a souligné que la Bosnie-Herzégovine était bel et bien sur la voie d'une adhésion à l'Union européenne et que les institutions de l'Union se tenaient prêtes à prêter leur

assistance à cette fin, mais que la Bosnie-Herzégovine devait agir aussi de son côté, notamment en concrétisant ses intentions. Ainsi le temps est-il venu, pour le nouveau gouvernement, de répondre à la nécessité urgente d'adopter une loi nationale sur l'enseignement supérieur et de s'occuper de la qualité de cet enseignement comme de sa garantie. Le Commissaire Figel a rendu hommage au Conseil de l'Europe pour l'important rôle paneuropéen que cette organisation joue dans les domaines des droits de l'homme, de la culture, de la citoyenneté démocratique et de l'éducation.

Durant la seconde partie de la réunion, les membres du groupe de travail ont discuté des moyens de faire du groupe un organe dépendant entièrement de la Bosnie-Herzégovine; cela supposerait, par exemple, que le gouvernement bosniaque crée un Comité de Bologne pour la Bosnie-Herzégovine qui accélérerait les réformes de l'enseignement supérieur national.

Le Groupe de travail sur l'enseignement supérieur se réunit périodiquement depuis quatre ans, en observant une rotation entre les huit universités publiques de Bosnie-Herzégovine. Pendant ce temps, les universités ont eu la faculté de partager des enseignements sur leurs succès et leurs difficultés en ce qui concerne les réformes s'inscrivant dans le Processus de Bologne. Le Conseil de l'Europe assure le secrétariat et le soutien financier des réunions du groupe.





Projet «Education des enfants roms en Europe»

Le projet «Education des enfants roms en Europe» émane de la volonté politique du Conseil de l'Europe de mettre fin à la situation d'exclusion des communautés roms. L'objectif de ce projet est de soutenir et orienter, par des mesures de coordination, de synthèse et d'évaluation, d'information et de formation, l'intégration des communautés roms dans le système éducatif général.

Des séminaires, des échanges de vues et d'expériences sont développés dans la perspective de piloter des actions, de favoriser des échanges entre des personnes d'horizons différents et de recueillir des informations permettant de faire avancer le projet. Des ateliers de formation ont été organisés dans le cadre du programme «Pestalozzi» de formation pour les professionnels de l'éducation, comme par exemple en Estonie, en décembre 2006, sur le thème de l'éducation des enfants roms, rassemblant une cinquantaine de participants estoniens et européens.

Des activités comme la «Quinzaine du cinéma rom» renforcent le rôle du Projet qui est de rendre visibles l'histoire et la culture des Roms et incitent aux débats sur des thèmes liés aux Roms. Cet événement, organisé en partenariat avec le cinéma Odyssée de Strasbourg et la Division des Roms et des Gens du voyage, s'est tenu en novembre 2006. Afin



d'ajouter une dimension éducative à l'aspect culturel, un concours relayé par le rectorat de Strasbourg a été organisé pour les collégiens et lycéens sur le thème «Un regard sur les Roms». La présence du célèbre réalisateur rom, Tony Gatlif, a honoré l'évènement qui a été également ponctué de débats sur les Roms, auxquels ont participé des experts et des représentants du Conseil de l'Europe. Une deuxième édition de la «Quinzaine du cinéma rom» est prévue pour début 2008.

Des fiches pédagogiques destinées à la fois au personnel éducatif, dans un objectif de formation, aux Roms et à tout autre lecteur intéressé, dans un objectif d'information et de sensibilisation, sont en cours de préparation.

Un autre exemple de matériel pédagogique, «Le concept de mallette pédagogique» vise à aider les jeunes roms âgés d'environ 5 à 7 ans qui n'ont pas fréquenté l'école maternelle en les préparant à intégrer l'école primaire. Par des

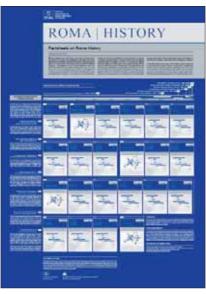


activités didactiques ludiques et faciles d'accès, la mallette peut s'utiliser soit en autonomie, soit avec l'aide d'un médiateur et/ou des parents, selon le contexte. La mallette favorise ainsi également une forme d'éducation parentale en sensibilisant les parents roms aux besoins de leurs enfants.

Un «Guide du médiateur scolaire rom» a été également élaboré en vue de faciliter la communication entre la communauté rom et le nouvel environnement que constitue l'école. Le guide permet d'offrir une formation initiale de qualité aux médiateurs roms et de les aider par la suite dans leur travail quotidien.

Le Conseil de l'Europe coopère avec différentes institutions extérieures intéressées à la question de l'éducation des enfants roms telles que l'UNESCO, l'OSCE, le Fond de l'éducation pour les Roms, ainsi qu'avec différentes associations et ONG roms.

Ainsi les 10 et 11 septembre 2007, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO organisent conjointement une réunion d'experts sur le thème «Vers une éducation de qualité pour les enfants roms: la transition entre l'éducation préscolaire et primaire». Cette réunion a pour objectif spécifique de mettre en commun des politiques et pratiques éducatives prometteuses en matière d'éducation préscolaire et de transition vers l'éducation primaire des enfants roms, de définir des domaines d'action favorisant le passage de l'éducation préscolaire à l'éducation primaire pour les enfants roms et de susciter des partenariats au sein des pays européens et entre eux. Les participants seront des fonctionnaires de certains des 49 Etats parties à la Convention culturelle européenne du



Fiches pédagogiques

Conseil de l'Europe qui sont, en même temps, des Etats participants de l'UNESCO, associés à l'élaboration des programmes nationaux d'enseignement préscolaire ou chargés de l'éducation des Roms au sein de leurs ministères de l'éducation respectifs. Des représentants d'organisations internationales, de la société civile et des instituts de formation actifs dans ce domaine et des établissements scolaires seront également invités.

Des informations sur le projet peuvent être obtenues à l'adresse: http://www.coe.int/education/roms

Contact:
Aurora Ailincai
aurora.ailincai@coe.int



Publications 2006

 Accès à l'éducation: concept de mallette pédagogique, Bernard et Steinberger DGIV/EDU/ROM (2005)7



- Cadre politique et législatif pour l'éducation des enfants roms: textes de référence et systèmes d'appui, DGIV/ EDU/ROM (2006) 11
- Guide du médiateur/assistant scolaire nom, Rus et Zatreanu DGIV/EDU/ ROM (2006)12

Améliorer l'enseignement et l'apprentissage du romani: une initiative de la Division des Politiques linguistiques

Un projet de «*Cadre curriculaire pour le romani*» a été élaboré par un groupe d'éducateurs roms et d'experts travaillant avec la Division des Politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, en coopération avec le Forum européen pour les Roms et les Gens du Voyage (ERTF).

Afin de présenter ce *Cadre* et d'initier un processus de pilotage, un séminaire impliquant une dizaine d'Etats a été organisé fin mai 2007 par la Division



Les coordinateurs du séminaire, David Little et Barbara Lazenhy Simpson

des Politiques linguistiques. Ce séminaire était destiné à des représentants ministériels ayant des responsabilités dans le domaine des curricula pour le romani et ainsi qu'à des enseignants et formateurs d'enseignants pour le romani mais aussi à des concepteurs de matériel didactique.

Les participants ont chacun présenté la situation des Roms dans leur pays ainsi que les conditions actuelles d'enseignement / apprentissage de la langue rom. Un programme de pilotage a été mis en place durant le séminaire, qui s'étalera entre septembre 2007 et janvier 2008.

Il s'agissait de la première étape préalable à une consultation plus large, qui mènera en temps utile à l'implication davantage d'Etats lors d'un séminaire qui sera organisé en 2008 à Strasbourg durant lequel seront présentés les résultats du pilotage.

Le «Cadre curriculaire pour le romani» ainsi que les présentations proposées durant le séminaire de mai 2007 sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Division, Section «Minorités et migrants», en anglais et en romani: www.coe.int/lang/fr.



De gauche à droite: M. Zatreanu (Roumanie), M. Vuolasranta (Finlande), J. Sheils (Conseil de l'Europe), B. Lazenby Simpson (Irlande), P. Thalgott (Conseil de l'Europe), David Little (Irlande), A. Dimiter-Taikon (Suède), L. Kovacheva (Bulgarie)



Stanislaw Stankiewicz, Vice-président d'ERTF

On trouvera également sur ce site une Introduction au Forum européen pour les Roms et les Gens du Voyage (ERTF) ainsi qu'un document politique sur la langue romani rédigé à l'intention du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, dans le cadre d'une Audition du Forum.



Les participants au séminaire «Améliorer l'enseignement et l'apprentissage du romani»



Philia Thalgott philia.thalgott@coe.int

Formation initiale des enseignants à la diversité

Le Projet «Politiques et pratiques relatives à l'enseignement de la diversité socioculturelle» a été adopté par le Comité directeur de l'Education (CDED) lors de sa 4e session plénière tenue du 17 au 19 octobre 2005. Le projet qui est prévu pour une durée de quatre ans (2006-2009) se propose d'examiner les principaux concepts, principes et compétences de l'éducation à la diversité dans les programmes de formation initiale des enseignants et d'introduire des références européennes communes dans la gestion et la valorisation de la diversité culturelle et sociale dans la pratique des enseignants. Il est donc essentiellement consacré aux enseignants qui constituent un groupe cible d'une importance particulière dans les programmes du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, et se déclinera en trois phases.

La première phase (2006-2007) portait sur une analyse de l'offre des programmes de formation des enseignants (d'un certain nombre d'Etats) destinés à leur fournir les compétences nécessaires à la gestion des classes culturellement et socialement diverses.

La deuxième phase du projet, qui a commencé en avril 2007, essayera d'identifier des principes de base et de concepts auxquels doivent se référer les formateurs d'enseignants en vue de l'élaboration ou du renouvellement des programmes de formation et de proposer un cadre de compétences clés que tous les jeunes enseignants doivent acquérir en vue de gérer et mettre en valeur la diversité socio-culturelle. Elle devrait aussi contribuer à l'élaboration d'outils d'évaluation sous la forme d'un portfolio ou d'une grille d'indicateurs à l'usage des enseignants.

La troisième phase (2008-2009) sera censée faire le lien entre théorie et pratique et contribuer au lancement de réformes des programmes de formation initiale des enseignants et/ou la création de réseaux d'établissements de formation oeuvrant pour la diversité dans l'éducation.

La diversité socio-culturelle. quelle définition?

En tant que valeur, la diversité suppose une société d'intégration qui veut offrir à tous ses habitants, quelles que soient leurs différences, la possibilité de jouer un rôle dans la société et de construire leur vie sur un pied d'égalité, en entretenant de bonnes relations entre les groupes et les communautés et en évitant des tensions sociales trop vives.

Aussi, la valorisation de la diversité estelle une notion importante; elle se démarque en effet de la tendance à la catégorisation qui a engendré la marginalisation et la hiérarchisation de certains groupes. Les principales différences sociales et économiques et la discrimination structurelle fondées sur l'ethnicité, la classe, le genre, la religion et le handicap sont ressenties comme des problèmes qu'il faut combattre par des politiques nationales dynamiques et qui sont l'une des préoccupations majeures du Conseil de l'Europe.

La diversité est en elle-même un terme neutre qui recouvre toutes sortes de différences individuelles et collectives. Elle peut être d'origine biologique, culturelle ou structurelle. La diversité socioculturelle suppose par définition des différences humaines d'origine sociale ou culturelle. Partant, d'un point de vue socioculturel, la diversité n'est pas neutre, mais s'accompagne de problèmes de discrimination et d'inégalité que doivent résoudre les autorités et les individus. C'est là la raison même du projet actuel du Conseil de l'Europe.

Plutôt que d'essayer de trouver une définition commune, nous adoptons comme point de départ le concept tel qu'il est appliqué dans les activités et initiatives pédagogiques du Conseil de l'Europe. Dans ce contexte, les questions fondamentales relatives à la diversité sont l'accès pour tous à l'enseignement et aux activités pédagogiques, le plurilinguisme, le respect des minorités, l'intégration des migrants, l'éducation à la citoyenneté, la scolarisation des enfants Roms, l'égalité des chances et l'équité à l'école, la formation/l'enseignement interculturels et la préservation de la spécificité de l'individu. Il faut pour ce faire prôner des valeurs communes et la cohésion sociale, ainsi qu'une certaine souplesse des dispositions en matière d'éducation, et prendre en compte les besoins et les attentes spécifiques en matière d'apprentissage.

L'enquête européenne sur la formation initiale des enseignants à la diversité socioculturelle (avril 2006- avril 2007)

L'enquête européenne que le Groupe consultatif ad hoc (ED-DS), mis en place par le CDED pour la gestion du projet, a réalisé lors de la première phase du projet (2006-2007) dans 18 Etats membres et 14 établissements de formation d'enseignants s'est déroulée sur deux étapes:

- élaboration de rapports nationaux sur la formation initiale des enseignants à la diversité socioculturelle sur la base d'un questionnaire commun;
- réalisation d'interviews avec différents groupes cibles concernés: formateurs d'enseignants, jeunes enseignants, et responsables académiques des établissements de formation initiale.

Les principaux résultats de l'enquête ainsi qu'une analyse comparative contenant une série de recommandations à l'intention des responsables des politiques éducatives en matière de formation des enseignants sont publiés dans un rapport du CDED sous la référence CDED (2007) 24.



Contact: Villano Qiriazi villano.qiriazi@coe.int

Nouveau projet concernant l'enseignement supérieur en Serbie



Le siège du Parlement, Belgrade (Serbie)

Un vaste projet visant à soutenir les réformes de l'enseignement supérieur en Serbie a fait l'objet d'un accord en mai 2007. L'origine de cette excellente initiative remonte à la 4° Conférence des Ministres de l'Éducation des Balkans occidentaux, organisée à Strasbourg en novembre 2006 et au cours de laquelle le ministre serbe a demandé au Directeur

de l'Éducation du Conseil de l'Europe d'aider la Serbie à satisfaire aux conditions du Processus de Bologne. Grâce à une étroite coordination avec le bureau du Conseil à Belgrade et au soutien de ce dernier, l'accord portant sur le nouveau projet commun a été signé six mois plus tard avec l'Agence européenne pour la reconstruction (principal instrument d'assistance de l'Union européenne dans les Balkans). Le projet durera deux ans et coûtera au total un demi-million d'euros.

Ancré dans le Processus de Bologne, ce projet a pour but de soutenir et d'accélérer les réformes de l'enseignement supérieur en Serbie, en permettant aux universités serbes de s'aligner sur les nouveautés européennes et internationales. Ainsi les étudiants serbes auront-ils à leur disposition des établissements d'enseignement supérieur plus efficaces, grâce à quoi il est permis d'espérer que leurs qualifications feront l'objet d'une meilleure reconnaissance à l'étranger. Mieux gérés et dirigés démocratiquement, ces établissements seront bénéfiques aussi à l'ensemble de la société.

Le projet est conçu pour aider à atteindre ces objectifs en insistant sur quatre domaines liés entre eux:

- mise en œuvre d'une garantie de qualité ayant pour base les «normes et lignes directrices sur la garantie de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur», adoptées en 2005 par les Ministres de l'Éducation:
- reconnaissance des diplômes et des périodes d'étude;



Eglise Saint Sava, Belgrade

- élaboration d'un cadre national des diplômes compatible avec le cadre général des diplômes dans l'espace européen de l'enseignement supérieur;
- révision de la législation relative à l'enseignement supérieur.

Le projet sera lancé officiellement en septembre 2007 sous la présidence serbe du Conseil de l'Europe.

Contact: Sarah Keating sarah.keating@coe.int

«Pestalozzi» Modules européens de formation des formateurs

«Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (ECD/EDH)»

31 mai 2007 – 2 juin 2007, Brdo pri Kranj, Slovénie

La première série de modules de formation des formateurs dans le cadre du programme «Pestalozzi» du Conseil de l'Europe touche à la fin de son cycle à la suite du deuxième atelier qui a eu lieu en Slovénie au début du mois de juin. Cette activité a bénéficié du soutien politique ainsi que d'un soutien matériel et logistique généreux de la part des autorités slovènes. Dans son allocution de bienvenue, M^{me} Viljana Lukas, représentant le ministère de l'Education, de la science et du sport de la Slovénie et ancienne présidente du Comité directeur de l'Éducation du Conseil de l'Europe, a souligné l'importance de la formation des formateurs et des enseignants dans la mise en oeuvre des politiques éducatives et a approuvé les nouvelles initiatives du Conseil de l'Europe dans ce domaine.



Les modules de formation des formateurs du programme «Pestalozzi» sont conçus pour offrir une plate-forme et un cadre de formation de pairs et le co-développement de ressources de



formations dans des thématiques prioritaires du Conseil de l'Europe: citoyenneté démocratique, droits de l'homme, éducation et dialogue interculturel, diversité linguistique et culturelle, l'enseignement de l'histoire, entre autres.

Après avoir travaillé ensemble dans une série d'activités dans le cadre d'une thématique donnée sur une période de douze mois, les formateurs se constituent en réseau. Les activités sont basées sur les valeurs et principes ainsi que sur les résultats des travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine choisi et s'articulent autour d'une méthodologie de formation qui facilite le travail pratique en coopération sur des ressources de formation, le pilotage de ces ressources ainsi que le feedback et la réflexion critique. Les réseaux disposent d'un espace de travail collaboratif en ligne et sont formés à son utilisation en vue de faciliter les échanges et les travaux à distance et pour encourager les réseaux à se développer de manière autonome à la fin du cycle.

En automne 2006, le réseau de formateurs ECD/EDH a été mis en place et beaucoup d'énergie et de travail ont été investi dans ce processus. Les trois journées de travaux intensifs de l'atelier qui s'est tenu en Slovénie ont permis de réexaminer de manière critique les expériences de pilotage et les ressources de formation ainsi que de discuter la préparation de la phase de dissémination en cascade.

Le Conseil de l'Europe continuera à soutenir le réseau en maintenant et en améliorant la plate-forme de travail en ligne. Des ressources selectionnées et éditées seront mises à la disposition de professionnels interessés. L'Organisation veillera également à faire le lien entre les travaux de ce réseau et ses autres activités dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme.

Contact: Josef Huber josef.huber@coe.int

Flash info

• Projet-pilote sur le «Dialogue interculturel et interreligieux par l'éducation»

Mené dans le cadre du programme conjoint entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne (CE) avec la Fédération de Russie, le projet-pilote sur le «Dialogue interculturel et interreligieux par l'éducation» s'est attaché à quatre domaines principaux de l'éducation: l'enseignement de l'histoire, les politiques linguistiques éducatives, l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme et la diversité religieuse. Cette approche en quatre volets, qui reposait largement sur la participation des régions, a été spécialement conçue pour le contexte multiculturel et multiconfessionnel de la Fédération de Russie.

Le projet dans son ensemble a contribué à la réconciliation, à la reconnaissance, à la compréhension et à la confiance mutuelle entre les cultures et les conceptions en promouvant les valeurs de tolérance, d'ouverture aux autres, de droits de l'homme et de démocratie. Une série de séminaires organisés dans différentes régions de la Fédération de Russie a rassemblé un grand nombre de professionnels de l'éducation au niveau national, régional et local, de fonctionnaires du ministère fédéral de l'Éducation et des Sciences de la Fédération de Russie et d'experts du Conseil de l'Europe.

La publication présentée ci-dessous contient:

- une série de rapports d'experts de qualité dans le domaine du dialogue interculturel et interreligieux par l'éducation;
- un ensemble de documents nationaux et internationaux réglementant la mise en œuvre des politiques éducatives nationales en matière d'enseignement de l'histoire et des cultures des religions du monde dans le système éducatif de la Fédération de Russie;

- des informations sur le travail fourni par la Fédération de Russie dans la mise en œuvre des politiques éducatives nationales au niveau fédéral et régional;
- des matériels analytiques et méthodologiques pour les professionnels;
- un ensemble de lignes directrices/réflexions pratiques élaborées par un groupe d'experts russes et européens dans le domaine de l'éducation interculturelle, visant à promouvoir les mécanismes du dialogue interculturel.

Annexes

- 1. Convention-cadre sur la protection des minorités nationales
- 2. Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

• Conférence de lancement sur le dialogue interculturel par l'éducation

Une conférence de lancement sur le dialogue interculturel par l'éducation a eu lieu à Tbilisi, les 28 et 29 juin 2007. La conférence a été organisée par le Conseil de l'Europe en copération avec le ministère de l'Education et des Sciences de la Géorgie dans le cadre d'un programme conjoint de coopération entre la Commission européenne (CE) et le Conseil de l'Europe. Le Programme est destiné à l'Ukraine et au Caucase du Sud et a pour objectif d' «Encourager une culture des droits de l'homme». En plus des participants de la Géorgie, des délégations de l'Ukraine, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan ainsi que des représentants de la délégation de la CE à Tbilissi ont également pris part à cet événement.



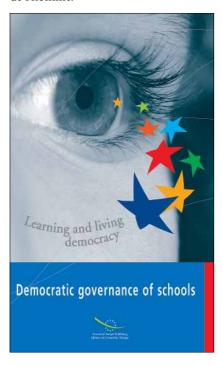
Livres en bref

Pour une gouvernance démocratique de l'école,

Elisabeth Bäckman et Bernard Trafford, Conseil de l'Europe.

Disponible à partir de janvier 2008

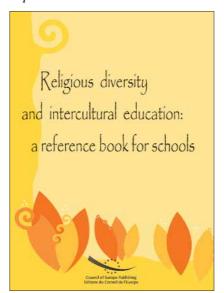
Le manuel *Pour une gouvernance démocratique de l'école* fait partie d'une série d'outils «la mallette ECD/EDH» élaborée par le Conseil de l'Europe pour aider les établissements pédagogiques à promouvoir et développer l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme.



Il peut servir de manuel pratique pour le travail quotidien dans les écoles et comme source d'inspiration et de développement personnel/professionnel pour toutes les personnes impliquées dans la gouvernance démocratique et qui souhaitent étudier les possibilités, les avantages et les techniques du développement de la démocratie (disponible en anglais depuis janvier 2007).

Le manuel a déjà été traduit en croate, en allemand et en hongrois et sera bientôt traduit en portugais et en russe. Religious diversity and intercultural education: a reference book for schools, John Keast, éditor, Conseil de l'Europe, mars 2007

ISBN 978-92-871-6223-6 A paraître bientôt en francais et en russe



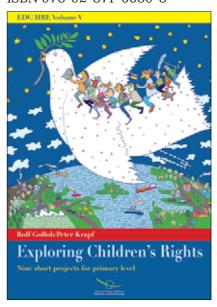
Brochure sur l'assurance qualité



Brochure sur la Gouvernance démocratique de l'école



Exploring Children's rights (Volume V), Rolf Gollob et Peter Krapf, Conseil de l'Europe, février 2007 ISBN 978-92-871-6089-8



Exploring Children's rights (Volume V) s'adresse aux enseignants à la recherche d'outils d'enseignement des droits de l'homme destinés aux élèves des établissements scolaires du primaire. Cette série comprend 9 petits projets de quatre leçons chacun. Le manuel est disponible en anglais depuis avril 2007; il sera traduit en russe, en azéri et en français.

(pour le commander: http://book.coe.int)

Calendrier des événements - non exhaustif

M	a	rs
15	- 1	6

France

1ère réunion du Groupe ad hoc consultatif sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (ED-EDCHR)

Contact: Olöf Ólafsdóttir

29-30, Banja Luka, Bosnie-Herzégovine

Strasbourg.

2º réunion du réseau Europe du Sud-Est

Contact: Emir Adzovic

Avril

11-12, Strasbourg, France

11e réunion des coordinateurs ECD/EDH

Contact: Olöf Ólafsdóttir

Septembre (suite)

20-21, Strasbourg, France

6e session plénière du CDESR Contact: Sjur Bergan

26-30, Tampere, Finlande

Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-16.0: Inclusive Education in Focus*

Contact: Hélène Schmidt

27-28, Oslo, Norvège

Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-17.0: Teaching Remembrance Education for the prevention of crimes against humanity* Contact: Hélène Schmidt

Juin

18-19, Strasbourg, France

1 ère réunion du Groupe de travail sur la formation initiale des enseignants pour développer des compétences clés sur l'éducation à la citoyenneté et

aux droits de l'homme Contact: Sarah Keating

Octobre...

2-5, Riga, Lettonie

Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-19.0: Learning Leadership for Democratic

Schools*

Contact: Hélène Schmidt

Juillet

2-3, Strasbourg, France

Quatrième réunion du réseau de recherche sur la citoyenneté active pour la démocratie Contact: Olöf Ólafsdóttir

4, Strasbourg, France

Réunion du Groupe de recherche sur la citoyenneté active

Contact: Olöf Ólafsdóttir

19-20, Strasbourg, France

1ère réunion du Bureau du Groupe ad hoc consultatif sur l'éducation à la citoyenneté démocratique

Contact: Olöf Ólafsdóttir

7-12, Göteborg, Suède

Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-20.0: Inclusion in Schools: A Human Right and an Education for Democratic Citizenship* Contact: Hélène Schmidt

7-13, Krakow – , Oswiecim, Pologne Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-21.0: Auschwitz - history, memory and education / Teaching about the Holocaust at the authentic memorial site*

Contact: Hélène Schmidt

et aux droits de l'homme

8-12, Bad Wildbad, Conseil de l'Europe et Autorités Allemandes Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-22.0: 117. Europaïsches Workshop: Europa im Geschichtsunterricht*

Contact: Hélène Schmidt

Septembre...

19-20, Strasbourg, France

2^e réunion plénière de l'ED-EDCHR Contact: Olöf Ólafsdóttir

19-21, Meissen, Allemagne

Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-15.0: Demokratiepädagogik - eine aktuelle Aufgabe für die Schule*

Contact: Hélène Schmidt

26-30, Oradea, Roumanie

29-31, Sèvres,

France

Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-25.0: Responses to violence in everyday

life in a democratic society* Contact: Hélène Schmidt

Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-26.0: Eduquer à la citoyenneté à l'école

primaire en contexte multiculturel* Contact: Hélène Schmidt

^{*} Les titres des Ateliers Européens du Programme «Pestalozzi» sont indiqués dans la langue de travail utilisée pour les travaux.

Calendrier des événements - non exhaustif - (suite)

Octobre (suite)

30-2 novembre Edimbourg, Royaume-Uni Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-27.0: Leading a cooperative learning school: How it can transform a school into a community of learners*

Contact: Hélène Schmidt

Novembre...

5-6, Strasbourg, France

Réunion régionale européenne sur la mise en œuvre du Plan d'Action pour la 1^{ère} Phase du Programme mondial en faveur de l'éducation aux Droits de l'Homme

Contact: Olöf Ólafsdóttir

20-21, Strasbourg, France

Conférence de lancement du nouveau projet: «L'Université entre humanisme et marche: vers une redéfinition de ses valeurs et fonctions pour le XXI° siècle»

Contact: Sjur Bergan

Novembre (suite)

22-24, Graz, Autriche Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-30.0: Plurilingualismus und Schule*

Contact: Hélène Schmidt

Décembre

3-7, Nicosie, Chypre

Atelier Européen du Programme «Pestalozzi»: CoE 2007-31.0: Teaching, Managing and Enhancing Diversity: Intercultural Education Approaches and Challenges in the Curriculum and the Hidden

Curriculum*

5-6 Dublin, Irlande 12º réunion des coordinateurs ECD/EDH

Contact: Olöf Ólafsdóttir

Mettre en œuvre l'éducation aux droits de l'homme dans le système scolaire:

Plan d'Action pour le Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme
Réunion européenne régionale organisée conjointement par le HCDH des Nations Unies,
l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et l'OSCE/BIDDH

Conseil de l'Europe, Strasbourg, France, 5-6 novembre 2007

Comment nous contacter

Venez surfer avec nous à l'adresse http://www.coe.int où vous aurez accès à un large éventail d'informations sur les activités et les documents du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, de la culture et du patrimoine culturel.

Tous les agents de la Direction de l'Education peuvent être contactés par fax (au numéro +33 (0)3 88 41 27 06), par poste (c/o DG IV, Direction de l'Education scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur, Conseil de l'Europe, F - 67075 Strasbourg Cedex) ou par e-mail (prenom.nom@coe.int).

Tous les ouvrages édités par le Conseil de l'Europe peuvent être commandés auprès des Editions du Conseil de l'Europe:

Tél.: +33 (0)3 88 41 25 81 - Fax: +33 (0)3 88 41 39 10 - e-mail: publishing@coe.int - (website: http://book.coe.int)

Sauf mention contraire, les illustrations sont fournies par le Service photographique et audiovisuel du Conseil de l'Europe.

Les vues exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de l'Europe ni de son Secrétariat.

Edition et coordination: Fax: +33 (0)3 88 41 27 06

E-mail: Bulletin.Education@coe.int



et Christiane Yiannakis



^{*}Les titres des Ateliers Européens du Programme «Pestalozzi» sont indiqués dans la langue de travail utilisée pour les travaux.